

TAXES
FONCIÈRES

RÉPARTITION
TAXES
FONCIÈRES

EXONÉRATIONS
FISCALES

Payez la juste contribution



TAXES SUR
LES SURFACES
COMMERCIALES

CFE

TAXES
D'AMÉNAGEMENT

AIDES
FINANCIÈRES

Accédez
aux aides financières
pour votre entreprise

EXONÉRATIONS
FONCIÈRES

TAXES
D'ORDURES
MÉNAGÈRES

TAXES
SUR LES BUREAUX

ACTOR
MESURES

www.actor-mesures.fr



LA JUSTE CONTRIBUTION AUX TAXES, C'EST QUOI ?

Les contributions et taxes réclamées aux entreprises par l'administration sont calculées selon des barèmes indéchiffrables par la majorité des contribuables.

La majorité des entreprises et des particuliers font de bonne foi confiance à l'administration.

Actor Mesures vous aide à connaître et à vérifier la réalité de vos impositions foncières et à régler à l'Etat votre juste contribution.



TAXES FONCIÈRES

Près de 9 entreprises sur 10 sont soumises à des taxes foncières surévaluées.

C'est le résultat le plus souvent des déclarations transmises à la construction qui sont transmises au cadastre sans réelles connaissances des méthodes de calcul.

Actor Mesures apporte ainsi à ses clients une assistance technique pour calculer les bases réelles d'imposition et les accompagne dans leurs rapports avec l'administration fiscale et cadastrale.

TAXES D'AMÉNAGEMENT

Vous envisagez d'agrandir les locaux de votre entreprise pour une nouvelle construction ou un agrandissement.

La taxe d'aménagement vous sera immédiatement réclamée au moment du dépôt du permis de construire.

Plus d'un tiers de ces taxes comportent généralement des surimpositions qui découlent d'une mauvaise prise en compte des surfaces imposables ou d'un tarif de base erroné.

Nous pouvons vous éclairer sur vos plans ou par une visite chez vous.

COTISATIONS FONCIÈRES DES ENTREPRISES : CFE

Cette taxe (CFE) a remplacé l'ancienne taxe professionnelle.

La CFE est étroitement liée aux surfaces et caractéristiques des locaux occupés pour l'activité de l'entreprise.

De ce fait, cette taxe est en lien direct avec la taxe foncière. Il devient ainsi primordial de s'assurer des bases de calcul de la CFE pour éviter d'éventuelles surimpositions.

Si les bases de calcul des taxes foncières sont surévaluées, elles seront par ricochet surévaluées pour la CFE.

EXONÉRATIONS FONCIÈRES

Dans vos projets immobiliers actuels ou futurs, vous pourriez bénéficier de certaines exonérations.

La méconnaissance des textes, les calculs des modes d'imposition sont le plus souvent inconnus même par vos architectes ou vos maîtres d'œuvre.

Nos spécialistes d'Actor Mesures sont parfaitement informés sur les textes et leurs évolutions. Ils peuvent ainsi vous accompagner dans vos projets immobiliers et dans vos déclarations pour calculer les justes montants de vos taxes.

MÉTHODES & AVANTAGES

Nous vérifions vos déclarations, vos avis de taxes foncières et de CFE des 3 dernières années dans le cadre d'un devis accepté ou d'un contrat d'assistance.

Dès la première analyse, nous pourrions vérifier la réalité de vos taxations et les gains éventuels liés à une surtaxation.

Les gains sur les taxes foncières ou la CFE seront répercutés par vous vers les locataires de vos locaux et les encouragera sans doute à rester dans vos murs.

RÉGION PARISIENNE TAXES SUR LES BUREAUX

Ces taxes sont actuellement appliquées à Paris et en région parisienne.

Les erreurs de calcul sont dues à des déclarations souvent erronées et par là même, un calcul inapproprié de l'administration.

Actor Mesures vous aidera à recalculer cette taxe parallèlement à vos taxes foncières.



BIEN CONNAÎTRE VOS BATIMENTS ET VOTRE PARC IMMOBILIER

Gérer un parc immobilier nécessite d'avoir une base de données mise à jour à chaque nouvel aménagement.

Les plans, le montant des impositions vous feront gagner du temps à chaque nouveau bail, à chaque nouvelle location ou à chaque projet de vente de vos locaux.

Actor Mesures vous aide aussi à reconstituer les plans de vos bâtiments anciens qui ont peut-être été modifiés par des aménagements précédents.



ACTOR MESURES

DES SPÉCIALISTES DES TAXES FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

Les professionnels d'Actor Mesures ont acquis au cours des dix dernières années de solides compétences sur les analyses immobilières et foncières et peuvent vous proposer de nombreux services liés à ces analyses.

Pour les entreprises et les professionnels de l'immobilier

- Vérification des taxes foncières et de la CFE
- Assistance à la rédaction des déclarations à l'administration
- Assistance au calcul des répartitions de taxes entre les occupants de vos locaux
- Mesures des locaux et réalisation de plans destinés au cadastre.

Pour les particuliers

- Assistance à la rédaction des déclarations foncières après un achat immobilier ou un achat en copropriété.
- Confirmation des parties communes et des parties privatives en copropriété.
- Assistance et gestion de la relation avec les administrations.



Athéna 1
Archamps Technopôle
74160 Archamps
Tél : 04 50 87 60 59

www.actor-mesures.fr